

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-779219

141391

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12651

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Khelfi Mous - el Ablas

Date de naissance : 29/04/87

Adresse : 100115 Derb Omar - Rabi

Quartier : Casablanca

Tél. : 0661158396

Total des frais engagés : 1317,10

Dr. NAZIHA NAZIH

Pneumo Allergologue

Enfants - Jeunes

8, Bd. Khounaga, n° 7 Derb Omar

Casablanca - Tél.: 05 22 44 05 16

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. NAZIHA NAZIH

Pneumo Allergologue

Enfants - Jeunes

8, Bd. Khounaga, n° 7 Derb Omar

Casablanca - Tél.: 05 22 44 05 16

02 JAN. 2023

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérente(e)

Le : 12 JAN. 2023

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE NASRI</b> Dr. Rachid NASRI 15bis, Bloc 2 Cité Communal Hay Hassouna Casa Tél 022 93 29 74	02/01/23	967,50

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

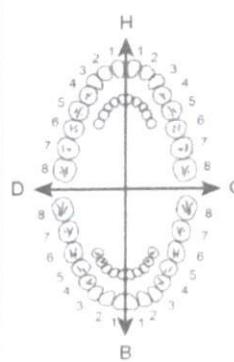
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan clinique.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### (Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXI

**Dr. NAZIHA NAZIH CHAJADINE**

Diplômée des universités de Paris

- Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire ADULTES et ENFANTS.
- ALLERGOLOGUE.
- Spécialiste des maladies du sommeil et du ronflement.
- Spécialiste de l'handicap respiratoire.
- Spécialiste des techniques en pneumologie :
  - Exploration fonctionnelle respiratoire.
  - Endoscopie Bronchique.
  - Thoracoscopie.
- Spécialiste en sevrage tabagique

الدكتورة نزيحة نزيحة شجاعدين

خريجة كلية الطب بباريس

- اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسية صغار و كبار
- اختصاصية في أمراض الحساسية
- اختصاصية في اضطرابات النوم والشيخوخة
- اختصاصية في الإعاقة التنفسية المزمنة
- اختصاصية في الفحوصات التقنية للجهاز التنفسى

الوظيفة التنفسية

بالمنتظر

**EFFIPRED® 20 mg**

في الإقلاع عن التدخين

PPV 400H00  
EXP 06/2025  
LOT 22012/3

Casablanca, le : ..... 02 JAN. 2023

الدار البيضاء في :

Mr. KHALFI Mohaoud - A

**EFFIPRED® 20 mg**

PPV 500H40  
EXP 05/2024  
LOT 14034/5

**IXOR® 20 mg** 7 comprimés effervescents

PPV 410H30  
EXP 05/2024  
LOT 25014/2

**CODETUX®**  
Codeine camphosulfonate  
Syrup/Adulte - Flacon de 180 ml  
PPV : 20,50 DH  
6 118000 190301

Lot N° : 22001  
Exp : 01/24  
PPV : 195DH 20

PHARMACIE NASRI  
Dr. Rachid NASRI  
75bis, Bloc2 Cite Communale  
Hay Hassani-Casa  
Tél : 022 93 28 74

ساحة النصر، 8 شارع خريجكة الطابق الثاني رقم 7 - درب عمر - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 05 16

Place de la victoire, 8 Bd. khouribga - 2ème étage n° 7 - Derb Omar - Casablanca - Tél : 05 22 44 05 16

# Pharmacie Heyfferthouges

1 lavage flui -

21.00 Bubewub ~~ml~~ S.V.

1 ml apf m  
1cm le oreu

apf

**Butovent®**

0,04%

Salbutamol

21/80



190,00

Alus msp S.V.

1 pulv d'aspirin  
PHARMACIE NASRI  
Dr. Rachid NASRI  
7515, Bd 22 de la Communal  
Tél: 022 93 28 74  
78,60 x 2 S.V. 6 S.V.

78,60

PPV: 78,60 DH

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair khou al aouan roches  
noires casablanca  
SYMBICORT TURBUHALER  
100µg par dose Flacon de 120 doses  
103/14 DMP/21/IRQ P.P.V: 243,00 DH  
6 118001 020928

223,- Spnulcort 100/6

967,50 2 BT 2 fl x 30

Dr. NAZIHA NAZIH  
Pneumo Allergologue  
Enfants Adultes  
8, Bd. Kheurik 92, 107 Derb Omar  
Casablanca - Tél.: 05 22 44 05 16